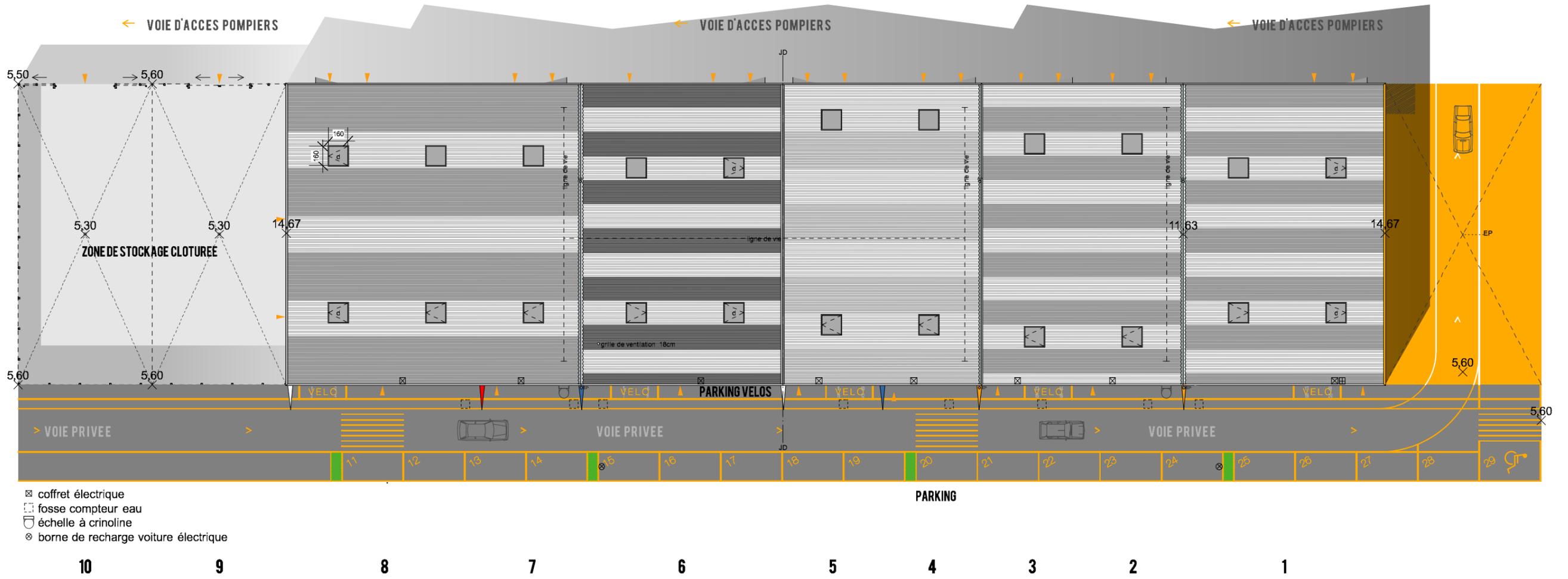


# Plan de masse

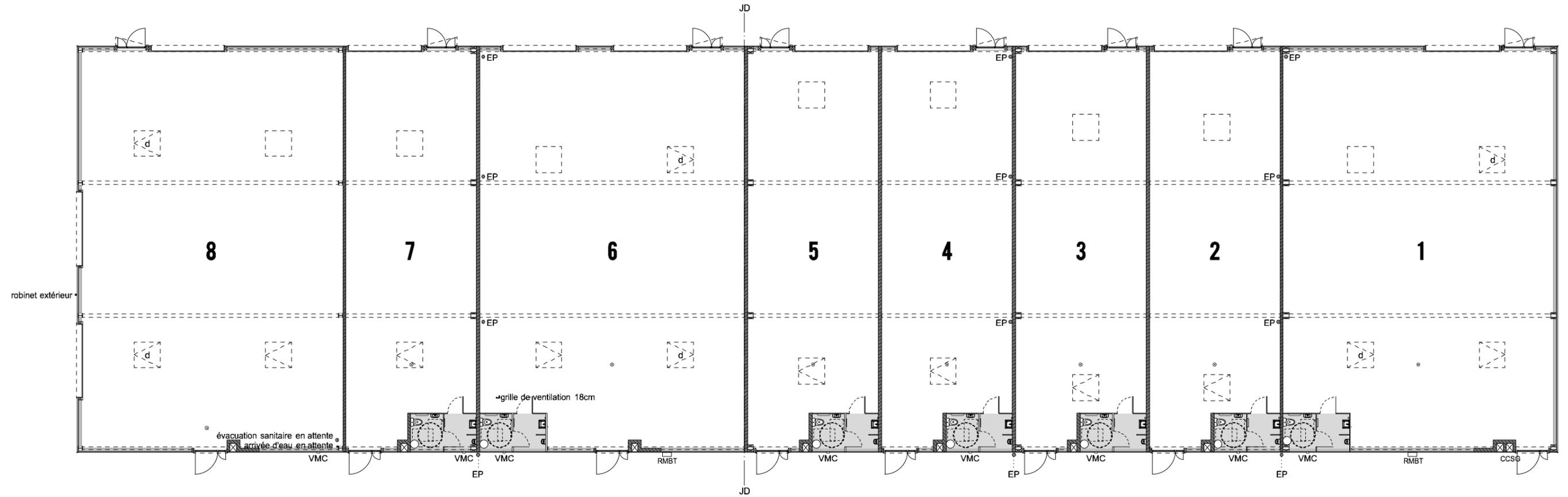


- ☒ coffret électrique
- ☐ fosse compteur eau
- ☐ échelle à crinoline
- ⊗ borne de recharge voiture électrique

<b>EP AP PRO ACT EXE DET AOR</b>	<b>ARCHITECTE :</b> elua® / Clément Miglierina - 32 rue de Rivière 33000 Bordeaux	<b>BET STRUCTURE :</b> Verdi Ingenierie	<b>PROJET :</b> Ilot P12b tranche 1, Bassins à flots - Bordeaux		www.elua.eu	
	<b>MAITRISE D'OUVRAGE :</b> SNC P12b du Bassin n°2 - 6 Rue de Penthièvre 75008 Paris	<b>BET ENVIRONNEMENT :</b> -	<b>PHASES :</b> DOE			<b>ECHELLE :</b> 1/350
	<b>ECONOMISTE :</b> -	<b>BUREAU DE CONTROLE :</b> Bureau Veritas	<b>DOCUMENTS :</b> Dossier des ouvrages exécutés			<b>DATE :</b> 08/03/18

1 - Aucune modification ou reproduction - même partielle - de ce document ne peut être faite sans l'accord de l'architecte qui conserve l'entière propriété intellectuelle & artistique conformément à l'article du 7er juillet 1992.  
 2 - Tous dessins, détails, plans et images définissent l'aspect architectural de l'ouvrage et n'ont rien de la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis des détails d'exécution qu'elle doit fournir. Seule les côtes, les gabarits extérieurs des éléments architecturaux sont impératifs. Les côtes définissant la structure interne des ouvrages sont données à titre indicatif, elles doivent être confirmées par la cellule de synthèse et les plans d'exécution des entreprises.  
 3 - Toutes les côtes qui se rapportent à l'existant sont à vérifier sur place.

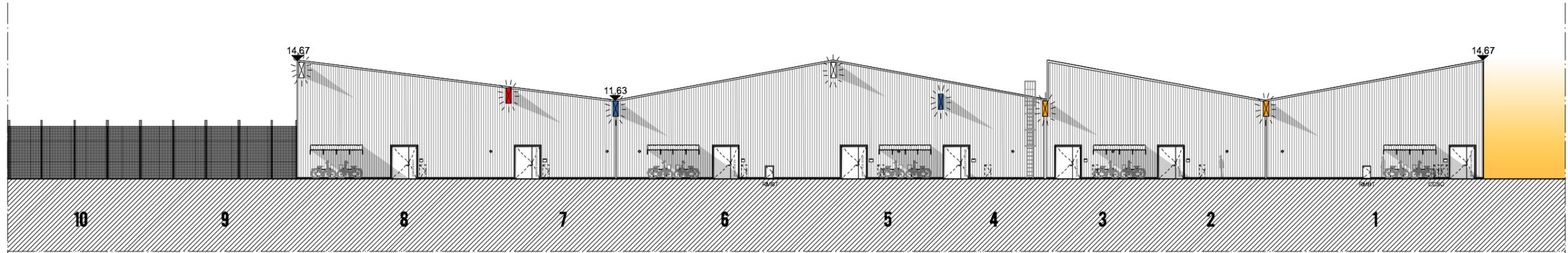
Plan



<b>EP AP PRO ACT EXE DET AOR</b>	<b>ARCHITECTE :</b> elua® / Clément Miglierina - 32 rue de Rivière 33000 Bordeaux	<b>BET STRUCTURE :</b> Verdi Ingenierie	<b>PROJET :</b> Ilot P12b tranche 1, Bassins à flots - Bordeaux		www.elua.eu	
	<b>MAITRISE D'OUVRAGE :</b> SNC P12b du Bassin n°2 - 6 Rue de Penthièvre 75008 Paris	<b>BET ENVIRONNEMENT :</b> -	<b>PHASES :</b> DOE			<b>ECHELLE :</b> 1/250
	<b>ECONOMISTE :</b> -	<b>DOCUMENTS :</b> Dossier des ouvrages exécutés	<b>DATE :</b> 08/03/18			
	<b>BUREAU DE CONTROLE :</b> Bureau Veritas	<b>TITRES :</b> Plan				

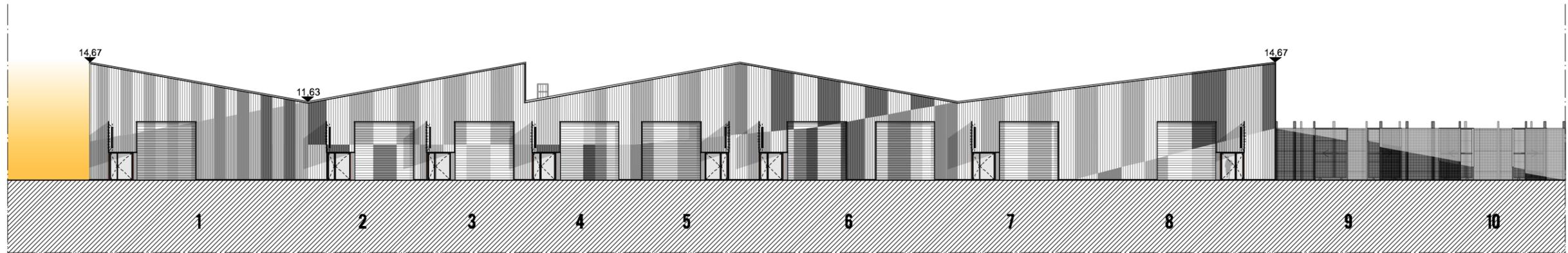
1 - Aucune modification ou reproduction - même partielle - de ce document ne peut être faite sans l'accord de l'architecte qui conserve l'entière propriété intellectuelle & artistique conformément à la loi du 1er juillet 1992.  
 2 - Tous dessins, détails, plans et images définissent l'aspect architectural de l'ouvrage et n'altèrent en rien la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis des détails d'exécution qu'elle doit fournir. Seule les côtes, les gabarits extérieurs des éléments architecturaux sont impératifs. Les côtes définissant la structure interne des ouvrages sont données à titre indicatif, elles doivent être confirmées par la calculé de synthèse et les plans d'exécution des entreprises.  
 3 - Toutes les côtes qui se rapportent à l'existant sont à vérifier sur place.

# Façades

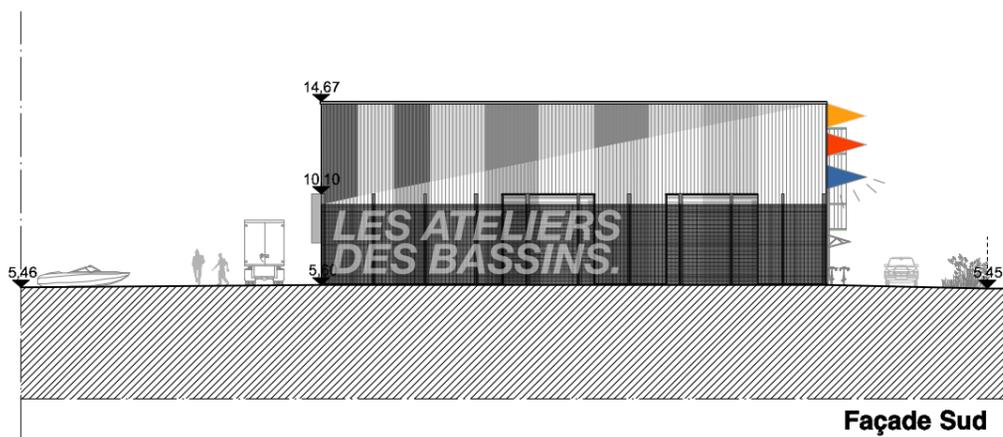


☐ coffret électrique  
 □ boîte aux lettres

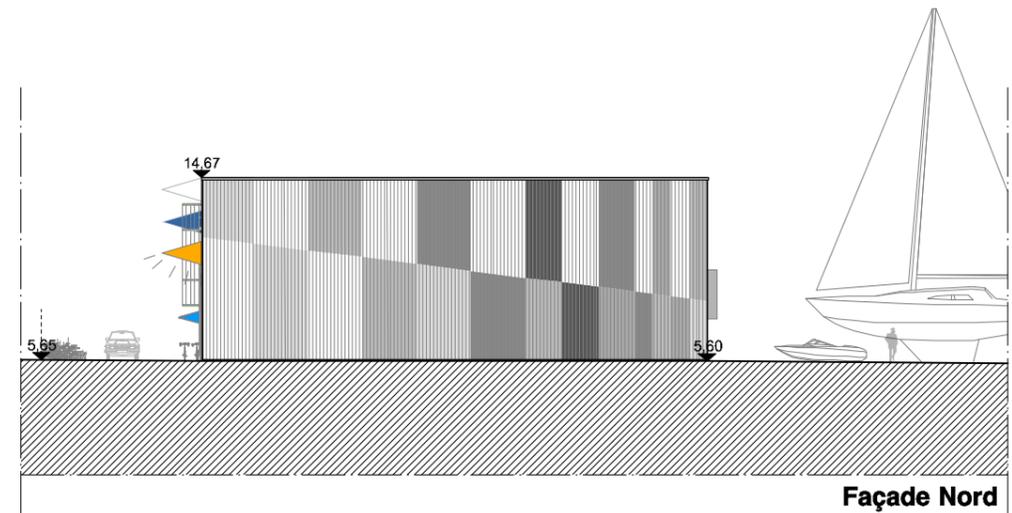
**Façade Est**



**Façade Ouest**



**Façade Sud**



**Façade Nord**

<b>EP AP PRO ACT EXE DET AOR</b>	<b>ARCHITECTE :</b> elua® / Clément Miglierina - 32 rue de Rivière 33000 Bordeaux	<b>BET STRUCTURE :</b> Verdi Ingenierie	<b>PROJET :</b> Ilot P12b tranche 1, Bassins à flots - Bordeaux		www.elua.eu	
	<b>MAITRISE D'OUVRAGE :</b> SNC P12b du Bassin n°2 - 6 Rue de Penthièvre 75008 Paris	<b>BET ENVIRONNEMENT :</b> -	<b>PHASES :</b> DOE			<b>ECHELLE :</b> 1/350
	<b>ECONOMISTE :</b> -	<b>BUREAU DE CONTROLE :</b> Bureau Veritas	<b>DOCUMENTS :</b> Dossier des ouvrages exécutés			<b>DATE :</b> 08/03/18
	<b>TITRES :</b> Façades					

1 - Aucune modification ou reproduction - même partielle - de ce document ne peut être faite sans l'accord de l'architecte qui conserve l'entière propriété intellectuelle & artistique conformément à la loi du 7er juillet 1992.  
 2 - Tous dessins, détails, plans et images définissent l'aspect architectural de l'ouvrage et n'offrent en rien la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis des détails d'exécution qu'elle doit fournir. Seule les côtes, les gabarits extérieurs des éléments architecturaux sont impératifs. Les côtes définissant la structure interne des ouvrages sont données à titre indicatif, elles doivent être confirmées par la cellule de synthèse et les plans d'exécution des entreprises.  
 3 - Toutes les côtes qui se rapportent à l'existant sont à vérifier sur place.